

# LIMALONGES

## COMPTE RENDU

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2013

Le dix neuf novembre 2013, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du conseil municipal** : 12 novembre 2013

**Présents** : Messieurs et Mesdames : Boutin Jean-Pierre, Machet Annette, Raymond Valette, Airault Stéphanie, Guillaud Hervé, Biraud Alain, Béatrice Mougou, Lepesant Albert, Poitevin René

**Absents excusés** : Emmanuelle Quintard, Meunier Magaly, Michel Perrain

**Absents** : SILLARD Virginie, Laurent Labrousse, Nicolas Cluseau

**Secrétaire de séance** : Béatrice Mougou

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

#### ❖ Aménagement du centre bourg – marché public

Vu le Procès-verbal d'ouverture des plis du vendredi 8 novembre 2013 à 14 h 00, à la mairie de Limalonges,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par vote à main levée :

1. de retenir la proposition de l'entreprise COLAS de Chauray pour la somme de 215 545.87 € TTC
2. d'autoriser le maire à signer le marché public avec l'entreprise COLAS

#### ❖ Budget Panneaux Photovoltaïques

Décision modificative sur article en dépenses

Capital emprunts de 1118.82 € prévus au 2315 à passer au 1641

2315 : - 1 118.82 €

1641 : + 1 118.82 €

### ❖ **Location logement 16 rue du stade**

Le logement 16 rue du stade est toujours libre.

Le maire donne lecture d'un courrier de Madame Le Moigne Séverine de Savigné.

Après délibération, le conseil municipal décide de louer le logement à Madame Le Moigne à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014.

Le montant du loyer est fixé à 447.22 €

Le conseil municipal autorise le maire à signer le bail avec Madame Le Moigne

### ❖ **Arbre de Noël des écoles**

L'association des parents d'élèves sollicite une participation pour financer l'achat des livres offerts aux enfants lors de la fête de Noël.

Le conseil municipal décide, comme les années précédentes, de payer la facture des livres, s'élevant à hauteur de 1 000 € maximum.

### ❖ **GEREDIS : raccordement réseau électrique**

Après étude du dossier du raccordement au réseau électrique concernant Monsieur Stéphane Souchet 3 impasse de Chalua à Pannessac, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Gérédis autorisant cette installation qui, par sa nature, sa destination permet la réalisation d'une desserte unique.

### ❖ **ERDF : effacement de réseau électrique BTA**

Le maire propose d'effectuer un effacement du réseau électrique rue du stade à l'occasion de l'aménagement de la place de la mairie.

Le coût des travaux s'élèverait approximativement à 7 620 € HT soit 9 113.52 € TTC.

Après étude du dossier ERDF, le conseil municipal donne un avis favorable de principe, retenant le schéma de financement et autorise le maire à signer la convention et les pièces afférentes au dossier.

### ❖ **CUMA du sillon : autorisation de passage des pivots d'irrigation**

la CUMA du sillon représenté par Jean-Pierre Boutin, demande l'autorisation de faire passer des pivots d'irrigation sur le chemin du sillon, de juin à septembre, chaque année.

Le conseil municipal autorise le maire à prendre un arrêté en ce sens, à condition que la CUMA entretienne le chemin.

### ❖ **Devis RIC**

Le maire rappelle que des devis avaient été demandés à RIC Collectivités pour l'achat de jeux et équipements divers, financés par le solde de la CUMA La Fraternelle.

Le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise RIC de Sauzé-Vaussais, pour la somme de 19 784.87 € et 1 965.40 € pour l'aménagement de la salle La Cendille.

### ❖ **Salle socio-culturelle La Cendille – Tarifs**

Révision des tarifs pour l'année 2015. Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs.

### ❖ **Divers**

1. Freddy Meunier fait cadeau du balayage et du passage du cylindre en compensation d'un stockage de matériaux pour son entreprise à la carrière. Albert Lepesant propose qu'il entretienne le chemin abîmé de la carrière.
2. Achat de panneaux 50 km/h pour installer entre La montée blanche et La montée rouge.
3. Une réunion Commission (sites et paysages) concernant les éoliennes a eu lieu en préfecture. La commission a donné un avis favorable.

**A Limalonges, le 21 novembre 2013**